



## Etudiants en échange venant d'Europe (Erasmus+ et conventions) Procédure de candidature

**Rappel: TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS EXAMINE.**

### 1. Dates limites de candidature à l'université de Nantes

Semestre de mobilité	Date d'ouverture des candidatures	Pour remplir le formulaire en ligne	Pour envoyer le pré-dossier par courrier électronique	Pour envoyer le dossier de candidature complet par courrier postal	Réponse de l'université de Nantes (candidature et logement universitaire)
1 <sup>er</sup> semestre et année universitaire	Mi-mars	30 avril	15 mai	31 mai	Entre 1 et 10 juillet
2 <sup>ème</sup> semestre	Mi-octobre	15 novembre	15 novembre	30 novembre	10 décembre

### 2. Les étapes de la candidature et de la demande de logement en cité universitaire

- **Etape 1 : Compléter le formulaire de candidature en ligne et la demande de logement en cité universitaire**

Les étudiants souhaitant participer à un programme d'échange avec l'Université de Nantes doivent impérativement remplir le formulaire de candidature en ligne depuis [Université de Nantes - International](#). La demande de logement en cité universitaire se fait directement sur le formulaire.

Lisez la **procédure de candidature** ci-dessous et les **informations concernant le logement** sur le site de l'université de Nantes avant de commencer à remplir le formulaire de candidature en ligne.

1. Créez un **espace personnel** depuis [Ma candidature](#).
2. **Remplissez la candidature en ligne**. Vous pouvez la sauvegarder et reprendre plus tard en se connectant dans votre espace personnel depuis [Ma candidature](#).
3. **Validez** votre formulaire de candidature en ligne.
4. Une fois votre candidature validée, **sauvegarder la copie pdf** et imprimer un exemplaire.
5. **Collez une photo** passeport officielle en haut à droite.
6. **Signez** la 3<sup>ème</sup> page du formulaire.
7. Le **coordinateur** de l'échange doit **signer et apposer le tampon de l'établissement** sur la 3<sup>ème</sup> page du formulaire.

- **Etape 2. Faire son choix de cours**

Pour faire votre contrat d'études (choix de cours) à l'université de Nantes, il faut consulter le catalogue de cours : <http://www.univ-nantes.fr/international/coursecatalogue>

Consigne : choisir 30 ECTS par semestre (60 ECTS pour une année de mobilité) - Il est demandé de prendre au moins 70% des cours dans la faculté où un accord avec votre université d'origine existe.



- Etape 3. Envoyer un pré-dossier par courrier électronique

**Vous devez envoyer un pré-dossier (formulaire en ligne + contrat d'études) pour vérification par email à l'adresse suivante, en un seul email et dans le respect de la date limite :**

[international.accueil@univ-nantes.fr](mailto:international.accueil@univ-nantes.fr)  
à l'attention de Madame Patricia Torres-Gabillard

 **Tous les documents doivent être en format PDF.**

- Etape 4. Envoyer votre candidature complète par courrier postal

**Le coordinateur vérifiera le pré-dossier et informera les étudiants de la validité du contrat d'étude et du formulaire en ligne. Après cela, les étudiants doivent envoyer tous les documents requis (voir liste ci-dessous) par courrier postal à l'adresse suivante :**

Université de Nantes  
Direction des Relations Internationales  
Mobilités entrantes - PTG  
1 quai de Tourville  
BP 13522  
44035 Nantes cedex 1

**Pour que votre dossier soit complet, vous devez envoyer tous les documents ci-dessous :**

- Formulaire de candidature en ligne complété (3 pages), avec photo
- Contrat d'études de l'Université de Nantes détaillant votre programme de cours pendant votre mobilité
- 1 Lettre de motivation (en français)
- Votre CV (en français)
- Relevés de notes des deux derniers semestres
- Attestation de niveau de français établie par le département de français de votre université d'origine ou un test officiel de français
- [Formulaire de demande d'inscription aux cours de soutien de français](#) : uniquement si vous demandez à participer aux cours de français (quatre heures par semaine de cours de soutien en français, gratuit aux étudiants en échange).

 **Seuls les dossiers complets seront étudiés.**

### **3. Etude de votre dossier de candidature**

Vous recevrez un courrier électronique pour confirmer la réception de votre candidature par la direction des Relations internationales.

La direction des Relations internationales vous informera de sa décision après l'étude de votre candidature.

Si vous êtes admis(e) et que vous bénéficiez d'un logement en résidence universitaire, l'adresse de la résidence figurera sur le même courrier, ainsi que toute autre information concernant votre séjour à Nantes.

### **Contact**

Programmes d'échange Europe  
Madame Patricia Torres-Gabillard  
[international.accueil@univ-nantes.fr](mailto:international.accueil@univ-nantes.fr)